

Ce numéro: forum libre

Éditorial

Déficit de démocratie, ou pas ?

Seuls ceux qui vivent la tête dans le sable ou séjournent depuis cinq ans au fin fond de la caverne de Platon peuvent ne pas avoir vu se répandre dans le monde ces dernières années le recul de la démocratie, la montée des populismes, la peur et le repli sur soi.

La **ré**élection d'un Donald Trump en est une illustration flagrante, mais il n'y a pas qu'outre-Atlantique que ce phénomène se manifeste. On a pu l'imputer à la pandémie du Covid-19 puis aux guerres qui s'éternisaient ou se sont déclarées, mais le «malaise démocratique» n'est pas vieux que de cinq ans.

Il y a bien longtemps que l'on entend des gens dire: « **Je ne vote pas: ça sert à rien!** ». Pourquoi cela? On a envie de balayer ces commentaires d'un revers de main en considérant qu'ils ne sont –pour ceux qui les profèrent– qu'une

piètre excuse à la paresse, au je-m'en-foutisme ou à l'inculture sociale ou politique. Mais ne serait-ce pas nous mettre nous aussi la tête dans le sable, dans ce cas?

L'intérêt que nous avons porté récemment à l'Assemblée citoyenne (notre article en page 3) – dont notre bienveillance attentive envers cette expérience socio-politique – ainsi que la note de lecture de notre ami Rémy Cosandey (en page 11) dont l'auteur de l'ouvrage lu conclut que « *Le système de milice représente l'aboutissement de la démocratie directe [...] La politique appartient ainsi réellement à tout le monde* », ont fait naître une lancinante petite question...

Si nous avons déjà en Suisse un système politique démocratique et bien représentatif de la population, pourquoi aurions-nous besoin alors d'assemblées supplémentaires?

Nos nombreux parlements ne regorgent-ils pas de personnes engagées

et représentatives de tous bords. Ne sommes-nous pas fiers de notre système de milice, chaque fois que nous pouvons admirer les portraits radieux et souriants des candidat-e-s de tous âges prêt-e-s à s'engager, qui briguent nos voix sur les dépliants électoraux?

D'où vient alors le constat désabusé de nombre d'entre nous, évoqué plus haut, sur l'inutilité de voter? Notre système démocratique serait-il –pour paraphraser Churchill– le « *pire qui soit, à l'exception de tous les autres* »? Comment revivifier, voire faire évoluer la démocratie afin qu'elle serve de mieux en mieux les intérêts légitimes de tous et qu'elle continue –on en aura besoin– de protéger nos droits fondamentaux?

Nous nous posons la question, sans détenir de réponse. Mais à l'heure où la démocratie semble fondre un peu partout plus vite que nos glaciers, la question nous titille. Et vous, qu'en pensez-vous?

La Rédaction

Eclaircie ou utopie?

Ce matin j'ai envie de croire
Que tout est permis, même l'espoir
Quelle belle utopie passagère
Tant pis si elle n'est qu'éphémère
Je devine l'ombre de son ombre
Et mon cœur en joie succombe
Assez de souffrances, de malheurs
Voici venu le temps du bonheur
Nous devons croire que c'est possible
Bien que l'avenir soit indicible
Cette idée folle réchauffe mon âme
Et brûle en moi comme une flamme
Mes rêves s'élèvent légers comme l'air
Promesses à découvrir, sincères
La vie n'est qu'un souffle, un moment
Profitons ensemble du présent

Emilie Salamin-Amar

Journée de L'Essor, le 21 juin 2025

Réservez cette date à votre agenda!

Nous réorganisons en juin une seconde journée de **L'Essor**, faisant suite à celle d'octobre 2023. Non seulement nous reprenons ainsi la tradition appréciée qui avait cours une fois l'an dans les années '80~'90, mais ce sera surtout l'occasion pour vous de rencontrer les nouveaux membres de l'Équipe, de participer à notre assemblée générale et même — pour ceux qui le souhaitent — de vous impliquer à nos côtés, d'une manière ou d'une autre.

Plus d'info, en page 10

Une prison à ciel ouvert

C'est ainsi que les Coréens du Nord ayant fui leur pays le décrivent. Dans la liste des pays du monde relative au respect des Droits de l'Homme, la Corée du Nord est le dernier. C'est un pays où l'État décide de tout. Voyons cela en détails...

Une personne a besoin d'un laissez-passer pour aller dans un village voisin. Un enfant doit suivre la voie tracée par le gouvernement au sujet de sa formation. Ensuite, l'adulte recevra du gouvernement une place de travail, un logement. Dans les blocs locatifs, les familles sont regroupées par environ six et l'une espionne l'autre. Aucune manifestation n'est tolérée, ni syndicat, ni pratique religieuse. Si une personne est punie, ses proches le sont aussi.

La population est divisée en trois classes sociales. Seuls les membres de l'élite peuvent vivre dans la capitale Pyongyang. La justice ne fonctionne qu'à la tête du prévenu. On voit beaucoup d'exécutions extrajudiciaires. Tout enfant est embrigadé dans l'Union coréenne des enfants (KCU) puis dans la Ligue de la jeunesse patriotique socialiste, qui toutes deux ressemblent à s'y méprendre à la Hitler Jugend. Ce moment est fêté un peu comme une première communion chez nous.

2

Culte du chef de l'État

La dynastie Kim règne et exige un culte comme il n'en existe nulle part ailleurs sur la planète. Non seulement les deux premiers leaders apparaissent en photo dans tous les logements, mais chaque citoyen se doit de porter un badge à leur effigie. À plusieurs endroits sont érigées des statues que les citoyens doivent visiter en apportant des fleurs et en s'inclinant respectueusement. Même devoir pour les visiteurs étrangers. Divers musées présentent la vie des grands leaders et leurs hauts faits. Le Mont Paektu a été désigné comme le berceau de la dynastie. À noter qu'il s'agit d'un volcan, qui pourrait se réveiller...

Kim Jong-un est chef de l'État, chef de l'armée et président du parti communiste. Il est entré en fonction en décembre 2011, lors de la mort de son père Kim Jong-il. Rappelons que le premier leader Kim Il-sung est mort en 1994, et qu'on a alors proclamé un deuil de trois ans : interdiction de pratiquer son hobby, interdiction de boire de l'alcool et interdiction de rire.

La haine des États-Unis

La guerre de Corée, qui a duré de 1950 à 1953, a été très violente. Les Américains ont déversé sur la péninsule plus de bombes qu'ils n'en ont déversé sur l'Europe pendant la Deuxième Guerre mondiale. De ce fait, les Nord-Coréens haïssent les États-Unis avec une ferveur inimaginable. Ils les nomment d'ailleurs par un mot qui est à peu près synonyme de diable. Et les Coréens du Sud sont des « marionnettes » ou des « pan-

tins » dans les mains des Américains. Depuis peu, le Sud est déclaré « pays hostile » et Kim Jong-un a mentionné qu'il pourrait dénoncer l'armistice de 1953... La Corée du Nord a atteint un objectif important : devenir une puissance nucléaire.

Propagande et isolation

La propagande commence le matin à six heures par haut-parleur dans les rues. Elle continue sur les lieux de travail, dans les écoles. Aucun accès Internet, aucun réseau téléphonique international, aucune poste pour recevoir des informations de l'étranger. Les prisonniers auraient théoriquement droit à une visite d'un délégué de la Croix-Rouge, mais ils ne savent pas ce qu'est la Croix-Rouge, et les délégués de celle-ci, depuis la pandémie de 2020, ne peuvent plus mettre un pied dans le pays. Idem pour le rapporteur spécial du Conseil des Droits de l'Homme. Donc tout ce que l'on sait sur ce pays provient des récits des fugitifs.

Tourisme

Obtenir un visa à Pékin, se rendre à Pyongyang en train ou en avion, voilà qui était possible avant la pandémie. Mais les touristes étaient accueillis et escortés constamment par deux guides (l'un surveillant l'autre). Logés dans l'un des deux hôtels pour touristes appartenant à la famille Kim, nourris dans l'un des restaurants appartenant à la famille Kim, sans aucun contact possible avec les habitants, les touristes parcouraient un itinéraire imposé. On peut se demander si un tel voyage avait un sens... Depuis, la pandémie a provoqué la fermeture totale du pays.

Les fugitifs nous informent

Plusieurs associations situées à Séoul ou au Japon accueillent les fugitifs et consignent leurs témoignages en les comparant. On sait ainsi ce qui se passe dans les trois catégories de prisons situées au Nord. Traitements cruels, inhumains et dégradants, tortures, avortements obligatoires, essais médicaux sans consentement, etc. Quand vous entendez une personne vous relater ses souffrances et ses humiliations, vous vivez son cauchemar. Mais un cauchemar, on se dépêche de l'oublier. Ces souffrances, on ne peut pas, on ne doit pas les oublier, car elles ont lieu maintenant. Le monde doit savoir.

Il y a des sanctions pour contrer la Corée du Nord, mais ses produits sont vendus « made in China ». Et au Conseil des Droits de l'Homme, j'ai entendu environ douze États soutenir la Corée du Nord, des États qui, comme elle, éprouvent de la haine pour les USA. Mais savent-ils ce qui se passe réellement dans cette prison à ciel ouvert ?

Irène Pyeonghwa

On peut contacter cette auteure en prenant contact avec la Rédaction

Une expérience sociale : les Assemblées citoyennes

Dans notre numéro précédent, nous mentionnions l'Assemblée citoyenne qui a organisé une série de tables rondes dans notre pays. La « *bonne nouvelle* » en notre page 12 de février disait: « *Cette série de rencontres a pour thème, en 2024 et 2025, notre système de santé* ».

Le but: « *échanger des idées concrètes et récolter les suggestions de la population, afin de communiquer ses desideratas aux autorités politiques* ». Nous avons en effet estimé que toutes les démarches citoyennes qui donnent la parole au peuple étaient positives. Depuis, nous avons été attentifs à cette expérience et, comme promis, nous pouvons dans ce numéro vous en dire un peu plus.

Le projet résulte d'une collaboration entre les universités de Zurich et de Genève, coordonné par le Centre d'études sur la démocratie d'Aarau (ZDA). Le but est d'examiner si et comment les assemblées citoyennes [AC ci-après] enrichissent les débats démocratiques.

Composition de l'Assemblée pour 2025

L'AC doit refléter au mieux la diversité de la population suisse et garantir l'intégration de personnes aux opinions très différentes. Pour ce faire, ses 100 participant-e-s ont été désigné-e-s par sélection aléatoire dans le cadre d'une procédure en deux étapes, afin qu'elle soit composée de manière aussi diversifiée que possible en termes d'âge, de sexe, de formation, d'opinion politique, de comportement de vote, de lieu de résidence et de région.

Dans un premier temps, ce sont 22 000 personnes de plus de 16 ans résidant en Suisse qui ont été tirées au sort dans le cadre d'un échantillonnage aléatoire de l'Office fédéral de la statistique. Le critère était bien « résidant en Suisse » et non « de nationalité suisse », relevons-le. Ces personnes ont reçu une lettre les invitant à participer à l'Assemblée Citoyenne. Si elles étaient intéressées par une participation, elles pouvaient s'inscrire à la deuxième sélection aléatoire. Pour ce faire, les personnes intéressées ont fourni des informations sur leur âge, leur formation et leurs opinions politiques. Au total, ce sont exactement 2004 personnes qui se sont ainsi déclarées prêtes à participer à l'AC.

À l'aide des informations fournies par celles-ci, les 100 membres qui ont effectivement participé à l'AC ont été tirés au sort. Ça s'est passé le 25 juin 2024 au Polit-Forum de Berne. Pour ceux que ça intéresse, l'AC a utilisé un logiciel *open source* de la SortitionFoundation (*lequel a fait l'objet d'un article scientifique dans la revue Nature, concernant son fonctionnement spécifique*). Furent désignées aléatoirement, ce jour-là, les 100 personnes appelées à composer l'AC, permettant qu'elle soit la plus diversifiée possible en termes

d'âge, de sexe, de formation et d'opinions politiques. Le but de tout ce processus était de garantir l'apport d'opinions et d'expériences très différentes. Bien... tout ça est bel et bon, mais pour discuter de quoi ?

Augmentation des coûts de la santé

Au printemps 2024, la population résidente suisse a défini le thème de l'Assemblée Citoyenne par le biais d'une enquête représentative. Plus de 40% des personnes interrogées ont voté pour que ce soit le thème de l'augmentation des coûts de la santé qui soit débattu au sein de l'Assemblée Citoyenne, avant même d'autres défis politiques importants, dont l'approvisionnement en énergie, la politique de neutralité, le financement de la prévoyance vieillesse et la politique européenne.

Les personnes interrogées ont le plus souvent justifié leur choix de thème par la charge financière croissante des ménages, qui devient insupportable pour une grande partie de la population. Beaucoup ont également vu dans l'Assemblée Citoyenne une chance de mener un débat orienté vers des solutions, sans influences particulières, et de donner de nouvelles impulsions. Le fait que la population dans son ensemble soit concernée joue également un rôle important. Que l'on soit Suisse ou pas, nous sommes tous directement concernés par les soins de santé et l'augmentation des coûts de la santé !

« *C'est précisément dans le domaine de la politique de santé, où la prise de décision politique stagne souvent, que de telles assemblées pourraient donner de nouvelles impulsions* », a souligné l'AC dans un communiqué aux médias.

On vous passe les détails de l'équipe de Lucerne chargée de fournir l'analyse de champ politique, mais ces cinq domaines thématiques furent ensuite mis sur la table... **Assurance de base – Hôpitaux – Extension des volumes – Coordination des soins – Promotion de la santé et prévention.** Et là-dessus, l'AC s'est mise au travail.

Ses résultats seront publiés **vers la mi-avril**, mais soulignons déjà qu'il y a eu des propositions concrètes allant dans le sens de la promotion de la santé et de la prévention, en passant par l'interdiction de la publicité pour les produits mauvais pour la santé, jusqu'à l'appel pour une loi nationale de santé qui renforcerait les compétences de la population.

Alors quand vous entendrez parler dans vos médias de l'Assemblée Citoyenne, tendez l'oreille. C'est le peuple qui chuchote à nos élu-e-s des pistes pour demain...

De la médiatisation de l'IA

Nous sommes face à un dilemme concernant l'IA, elle semble avoir tous les avantages mais au moment de les mettre en pratique, mille problèmes surgissent. D'ailleurs, nous nous rendons compte que l'IA, tout en prétendant nous faciliter la vie en permettant des progrès inouïs et « bluffants », en réalité nous la complique au point où nous nécessitons d'autant plus de ressources pour simplement la maîtriser. Elle laisse l'humain paumé, car il peut difficilement suivre ce progrès avec son cerveau très lent, par rapport à la performance infinie de l'IA.

Les modèles d'intelligence artificielle générative (IAG) sont dans une impasse. Depuis le lancement de ChatGPT, les progrès exponentiels de la technologie laissaient espérer l'avènement de machines à l'intelligence quasi humaine. Mais les doutes s'accumulent.

Les leaders de l'industrie promettent des gains de performance si importants et si rapides qu'une « *intelligence artificielle générale* » devrait bientôt émerger. Ils ont la conviction qu'il suffirait d'alimenter les modèles avec toujours plus de données et de puissance de calcul informatique pour qu'ils gagnent en capacité. Cette stratégie fait peur à de nombreux acteurs du secteur qui craignent que cela n'aille trop vite et que l'humanité se trouve dépassée.

4

« *Nous augmentons la puissance de calcul mais nous n'en tirons pas d'amélioration intelligente* », déclare Ben Horowitz, cofondateur de « a16z ». Orion, le dernier-né d'OpenAI, dépasse ses prédécesseurs. Mais « *l'augmentation de la qualité a été bien moindre par rapport au bond entre GPT-3 et GPT-4* ». Plusieurs experts estiment que les lois d'échelle ont atteint leurs limites. Certains laboratoires se sont trop concentrés sur l'ajout d'un plus grand nombre de textes, pensant que la machine allait devenir de plus en plus intelligente.

L'usage de l'IA, que ce soit dans la recherche, l'enseignement, l'apprentissage ou l'administration, devrait obéir à des principes de légalité, d'intégrité académique, de transparence, d'économie et d'écologie. Mais, pour le moment, cela reste un vœu pieux. Ce n'est que dans l'espoir de susciter une adhésion et pour calmer les inquiétudes. Les cas de non-respect de ces principes, de fautes professionnelles, de fraudes et de plagiat sont courants et ils prennent une nouvelle dimension avec l'arrivée de l'IA générative.

L'intelligence artificielle ne fait pas le poids face à la stupidité naturelle.

— Albert Einstein

Comme il est impossible et inapproprié de surveiller les faits et gestes de tout le monde, il faudrait compter sur la responsabilité de chacun d'être proactifs, de s'informer et de se former aux bonnes pratiques de l'IA. Là encore nous sommes face à des vœux pieux car, selon les initiateurs de l'IA, cela ralentirait son développement. C'est pourquoi ils refusent toute tentative de réglementation. Il est donc illusoire d'espérer l'avènement de « bonnes pratiques » car elles

risquent de contrarier les « progrès » de l'IA...

De plus en plus, nous entendons parler du « règne de l'IA », ce qui suggère non seulement la domination de celle-ci mais surtout son imposition. Nous pouvons donc reprocher à l'IA d'être devenue un *règne*, soit une *réalité incontournable* qu'il faut accepter et admettre. On doit s'y adapter car l'IA est là quoiqu'il en soit et malgré tout.

Le comble de la démarche scientifique !

Or nous savons que nous devons investiguer à décharge et aussi à charge si nous voulons nous faire une opinion juste. La plupart des articles concernant l'IA sont en fait à décharge et ne contiennent aucun élément à charge. De ce fait, leurs propos ne sont que de la propagande pour nous amadouer, nous faire admettre cette IA et justifier l'envahissement quotidien de ces outils omniprésents, voire pesants.

La plupart des articles sur l'IA ne se donnent même pas la peine de voir plus loin que les constats, ne présentent aucune de ses conséquences sur la société et sur nous les humains. Ils restent dans un « factuel » laissant entendre que « *ma foi, ainsi vont les choses, acceptes-le et adaptes-toi* ».

Le débat serait donc clos ? L'IA sera bientôt si performante qu'on ne saura plus reconnaître si on a eu recours à elle ou pas. Le changement est si rapide que les règles et la juridiction ne suivent pas et on finira par accepter l'IA comme étant la norme. Malgré toutes les tentatives, aucune réglementation n'existe encore, ou alors très peu et mal formulée. En vérité, tout est entre les mains d'instances qui n'y voient que leurs intérêts propres.

La pratique de l'IA est déjà bien installée alors que le questionnement ne se fait pas. Le message de ces articles est clair: « *utilisez les IAs avec notre bénédiction et que le meilleur pilleur gagne* ». Car c'est un fait, l'IA pille ce qui a déjà été fait. Elle n'a pas d'imagination.

L'IA est donc cet outil réactionnaire, basé sur un fordisme créatif, sur l'automatisation et la standardisation de la production et sur une productivité poussée à fond avec des humains à son service. Il s'agit d'un processus qui vise à remplacer les humains dans les tâches qu'ils aiment. Alors on ne peut parler de progrès. C'est un outil qui mène les individus au chômage au lieu de les amener à choisir leur travail... et le travail est déjà rare. Ce n'est plus alors un outil à notre service.

Conclusion: non seulement il faut lire entre les lignes de ces articles dithyrambiques pour déceler les problèmes que l'IA nous pose mais en plus, nous devons nous interroger sur où tout cela nous mènera-t-il. Une inspection et une interrogation profonde de nos motivations, de nos intentions cachées et inconscientes s'impose bel et bien...

Georges Tafelmacher, Pully

Libertaire versus Libertarien

Ces deux termes, si proches, sont volontiers amalgamés et il ne semble pas inintéressant, de par les temps qui courent, de mieux en décortiquer les principes de base respectifs.

Pour résumer, en 1840 paraît la première théorie de l'anarchisme, développé par P.J. Proudhon qui pose les bases d'une vie collective, basée sur une devise : « Ni Dieu ni maître ». Utilisée dès la fin du XIX^e siècle, elle exprime la volonté de l'individu de ne se soumettre à aucune autorité politique ou divine, et pouvoir vivre sans contrainte.

À la différence de l'anomie (désignant l'état d'un être ou d'une société qui ne reconnaît plus de règles communes), l'anarchisme milite pour l'élaboration de lois, de règles internes à une communauté émanant directement par vote direct de la population, avec les outils connus comme l'initiative, le référendum, et que la collaboration soit appliquée sous le contrôle de mandat impératif, par des personnes élues, et révocables quand c'est nécessaire. Refusant le principe de domination par un individu ou un groupe, le but est de former une société sans classe sociale, favorisant la solidarité comme solution aux antagonismes, la complémentarité de la liberté de chacun et celle de la collectivité, l'émancipation féminine, l'autogestion des moyens de productions comme les coopératives, les mutuelles ou autres modes de fonctionnement.

L'idée n'est pas de résoudre les différences de sensibilité mais d'associer des forces autonomes et contradictoires. À noter aussi que l'anarchisme ne se considère ni de droite ni de gauche, et ne se reconnaît pas dans ce marquage idéologique qu'on retrouve dans les assemblées représentatives, même s'il a été volontiers classé parmi les extrêmes gauches de par son engagement contre le fascisme, le patriarcat, le colonialiste. Malgré quelques groupes ou individus portés par une conflictualité anarchiste, la valeur cardinale en est le pacifisme.

À bien des égards, l'étude de sociétés dites « premières » tendent à confirmer que l'esprit libertaire remonte aux origines de l'humanité puisque fonctionnant sans autorité politique ni police, de façon autonome, par l'aide mutuelle et l'association volontaire.

Au milieu du XX^e siècle, avec le conflit du Viêt-Nam, après une alliance entre libertaires et une gauche contre-culturelle qui réclame une extension des libertés individuelles et des mœurs, se développe le libertarianisme au travers des œuvres d'écrivains libéraux européens tels que John Locke, Friedrich Hayek et Ludwig von Mises. Il est communément considéré être une continuation ou une radicalisation du libéralisme classique. Dans les années 80, Newt Gingrich, un conseiller américain, développera une forte influence dans ce sens, participera à fonder la *Federalist Society*, pour former

une nouvelle élite judiciaire, aujourd'hui à la Cour suprême et plusieurs grandes instances. Puis, pour trouver beaucoup de petits soldats affiliés à ce courant, elle puisera dans les classes rurales, industrielles, liées par un sentiment de déracinement, pour y former des adeptes du Tea Party. Plusieurs milliardaires, dont les frères Cook, financeront abondamment l'organisation de meetings, de transports, pour faire monter la sauce. Un discours de droite religieuse et conservatrice, jouant sur les peurs et les colères fait petit-à-petit accepter des propos outranciers comme une nouvelle norme, populiste et isolationniste. Ce véritable glissement du libertaire vers le conservatisme, se fait nommer paléolibertarisme, alliance entre un ultra-capitalisme et un conservatisme sur le plan des mœurs.

L'arrivée des nouveaux Tontons flingueurs aux États-Unis, qui ont largement les fonds pour assouvir leur délire paléolibertarien, convaincus de vivre les derniers jours d'un monde très ancien et d'en créer un nouveau, selon leur utopie, un « capitalisme à fragmentation ». Leur idée est de pulvériser l'État-providence, ponctionneur d'impôts, distributeur d'aides aux misérables et éliminer les services publics. La solution de rêve pour cette élite est de faire sécession dans des résidences fermées, des îles privées, des paquebots-bureaux, des plateformes franches. Ces « zones économiques spéciales », paradis fiscaux et parcs d'affaires, disséminés dans le monde entier, ont déjà commencé à se construire, à l'image de Dubaï. Celui-ci en est un exemple idéal : propriété d'un clan familial, misant sur la spéculation immobilière, aucune vie politique, pas de syndicats, les ouvriers construisant le tout, s'occupant de faire tourner les services annexes dans des conditions d'esclavage. Ils sont dépossédés de leur passeport, n'ont pas voix au chapitre et sont relégués en périphérie.

Aussi, pour faire court, les libertariens se caractérisent par leur attachement au droit de propriété, alors que pour les libertaires : « la propriété, c'est le vol ». Selon la magnifique réflexion de Hannah Arendt : « Le totalitarisme, une fois au pouvoir, remplace invariablement tous les vrais talents quelles que soient leurs sympathies, par des illuminés et des imbéciles dont le manque d'intelligence et de créativité reste la meilleure garantie de leur loyauté ».

Après lectures de Q. Slobodian avec « Le capitalisme de l'apocalypse », de J. Stiglitz avec « Les routes de la liberté », ou encore « La conjuration des imbéciles » de J. Kennedy Toole, on décortique ainsi mieux le paradoxe d'arriver au pouvoir au nom des libertés, alors que le projet conduit à en être les fossoyeurs : le fondement n'est pas la liberté, c'est le droit de propriété.

Edith Samba

Le troisième pouvoir

Le Tribunal fédéral (TF) célèbre cette année son 150^e anniversaire. C'est l'occasion d'évoquer le rôle du pouvoir judiciaire dans un régime démocratique. On ne va pas exposer la théorie de la séparation des pouvoirs qui est au fondement de la démocratie moderne mais plutôt s'intéresser à la manière dont celle-ci fonctionne quand un conflit oppose l'un de ces pouvoirs à un autre.

En Suisse, au niveau de la Confédération, on distingue le pouvoir législatif (Parlement fédéral composé de deux chambres à compétences égales, le Conseil national et le Conseil des États), le pouvoir exécutif (Conseil fédéral) et le pouvoir judiciaire (Tribunal fédéral).

En comparaison avec d'autres pays, les compétences juridictionnelles du TF sont limitées car il ne peut sanctionner l'inconstitutionnalité d'une loi fédérale. Cela s'explique par le système, propre à la Suisse, de la démocratie référendaire qui permet à 50 000 citoyennes et citoyens d'exiger qu'une loi soit soumise au vote populaire. Qu'il l'ait approuvée explicitement lors d'un vote ou implicitement, c'est donc le peuple qui est le souverain en matière législative.

6

Cela dit, le TF peut intervenir pour contrôler et éventuellement sanctionner des décisions prises par l'un des deux autres pouvoirs. Par exemple, il examine si une ordonnance promulguée par le Conseil fédéral ou l'un de ses départements est conforme à la loi ou à la Constitution. Il en va de même pour des décisions rendues dans un cas d'espèce par une autorité politique ou administrative.

En outre, le TF vérifie la conformité d'une loi fédérale aux traités internationaux auxquels la Suisse est partie. L'exemple le plus connu est celui de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales mais il en existe beaucoup d'autres dans la jurisprudence. Ce qui conduit certains milieux à dénoncer l'intervention de « juges étrangers » dans les affaires du pays.

Gouvernement des juges ?

Les régimes autoritaires ne connaissent pas la séparation des pouvoirs et les juges sont à la botte du gouvernement qui ne tolère aucune censure judiciaire. Par exemple, on n' imagine pas qu'un tribunal russe annule une décision prise par Vladimir Poutine ou son gouvernement.

Préoccupantes sont les situations où des dirigeants d'États démocratiques ne supportent pas de voir contestée la légalité de leurs décisions par une instance judiciaire. Ainsi, lors d'une récente campagne électorale, le Premier ministre hongrois Viktor Orban s'est promis d'éliminer ses rivaux po-

La légitimité de la justice ne peut se maintenir que si, tout en assumant pleinement ses compétences, elle parvient à identifier, à préserver et à sécuriser les marges d'appréciation des deux autres pouvoirs.

— Jean-Marc Sauvé

litiques, les juges, les médias et les ONG qualifiés de « punaises » abreuvées de fonds étrangers corrompus.

En Israël, le gouvernement dirigé par Benjamin Netanyahu est depuis des mois en conflit ouvert avec la Cour suprême dont il veut limiter les compétences, ce qui provoque des débats animés dans l'opinion publique.

Tout aussi spectaculaires sont les disputes entre l'impétueux président des États-Unis Donald Trump et les juges qui sanctionnent l'inconstitutionnalité de ses ordonnances.

Récemment, la Cour suprême a soutenu une décision de justice sommant l'administration de reprendre les versements dus à des organisations d'aide internationale. C'est l'une des premières décisions prises par la plus haute juridiction américaine depuis l'accession au pouvoir de Trump, à une courte majorité des trois juges progressistes et de deux conservateurs, dont le président de la Cour, John Roberts, contre l'avis des quatre autres juges conservateurs.

Alors que l'hôte de la Maison-Blanche s'apprêtait à destituer un juge qui avait eu le front de s'opposer à l'une de ses décisions, le président Roberts lui a rappelé que « depuis plus de deux siècles, il est établi que la destitution n'est pas une réponse appropriée à un désaccord à propos d'une décision de justice ».

Furieux, le président américain a alors exigé que la Cour « règle » le problème des juges fédéraux bloquant ses décrets, qualifiant cette situation de danger pour le pays.

« Ces juges, a-t-il proclamé, veulent endosser les pouvoirs de la présidence, sans avoir à atteindre les 80 millions de votes. Ils veulent avoir tous les avantages, mais sans prendre de risques ».

C'est le reproche classique qu'adressent aux juges les politiciens mécontents de voir les tribunaux s'immiscer dans le débat politique. C'est aussi le signe que l'équilibre des trois pouvoirs est mis en cause par l'un d'entre eux. Ce qui doit être pris très au sérieux car il peut arriver, dans certaines situations, que la démocratie ne tienne plus alors qu'à un fil.

Raymond Spira, La Chaux-de-Fonds

Armée suisse : le grand bordel !

Viola Amherd, cheffe du Département fédéral de la défense, a démissionné. Quelques jours plus tard, c'est Thomas Süssli, chef de l'armée, et Christian Dussey, chef du Service de renseignement de la Confédération, qui annonçaient à leur tour leur départ. Coïncidence ou signe que les rats quittent le bateau avant qu'il ne coule ?

On peut légitimement se poser la question car l'armée suisse fait face depuis quelques années à des « affaires » toujours plus retentissantes. Il y a eu tout d'abord le scandale Crypto (vente par la Suisse d'appareils de chiffrement truqués, permettant à la CIA d'écouter des conversations et d'intercepter des documents d'autres États), puis les chars Léopard qui ont été bradés à 500 francs pièce, l'achat pour 296 millions d'un système radar qui prenait les vaches pour des ennemis, le trou d'un milliard dans les finances de l'armée et les drones israéliens acquis pour 250 millions de francs et qui sont inutilisables. À cela, il faut ajouter l'achat d'avions F-35 pour lequel le peuple suisse a voté un crédit de 6 milliards et qui coûteront probablement le double. L'affaire des Mirages, qui a entraîné la démission du conseiller fédéral Paul Chaudet, risque bien de se reproduire... en plus grand !

Et c'est dans cette situation bordélique que les autorités fédérales ont décidé d'augmenter considérablement le budget militaire. Pour assurer l'équilibre des comptes de la Confédération, ils ont taillé dans l'aide au développement, dans la

formation et dans le social. Les élus ont complètement oublié que la cohésion sociale de la Suisse repose davantage sur une répartition équitable des ressources du pays que sur la défense de nos frontières. Et d'ailleurs qui aurait l'idée de nous attaquer, nous qui avons des relations de bon voisinage avec l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Italie ? À moins qu'on ait peur du petit Liechtenstein !

En Suisse, le lobby en faveur de l'armée est tellement fort que le Conseil fédéral veut la renforcer au détriment du service civil. Celui-ci, introduit il y a quelques années, est remis en cause car il y a de plus en plus de personnes qui préfèrent servir la paix plutôt que le maniement des armes et les effectifs de l'armée, qui sont en baisse. On propose de durcir les conditions d'entrée, de limiter le nombre de civilistes et d'allonger sensiblement le temps de l'engagement. On fait tout pour décourager les citoyens de s'investir dans des activités au service de la population. Mais les convictions sont heureusement plus fortes que les obstacles et le nombre des civilistes n'est pas prêt à diminuer !

En tant que pacifiste, je dénonce l'esprit de ceux qui font croire à la population que la défense armée du pays (les chars russes sont à la frontière !) est plus importante que la défense civile et spirituelle. L'Essor a toujours prôné la désescalade des crédits militaires et, à terme, le désarmement.

Rémy Cosandey

Qui connaît Wilhelm Joos ?

On connaît David de Pury, qui s'est enrichi par le travail d'esclaves en Amérique du Sud. On connaît Louis Agassiz, qui a affirmé que les nègres étaient des sous-hommes. Mais qui connaît Wilhelm Joos ?

Wilhelm Joos était schaffhouseois. Né en 1821, il est médecin. Il étudie dans diverses villes d'Europe puis voyage en Amérique du Sud, en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest. Revenu dans sa ville natale, il s'engage en politique, tout d'abord dans son canton, puis dans la Berne fédérale.

On trouve dans les archives la trace de ses interventions. Il est le **premier Conseiller National** qui

a parlé de l'esclavage et a déposé une motion visant à l'interdire. Il s'est aussi préoccupé de la santé et des droits des enfants, et a lutté pour interdire le travail de ces petits. Il est décédé en 1900.

Il faut remarquer qu'on connaît davantage des personnes ou des événements graves, négatifs, alors qu'on ne met pas en exergue des personnalités positives comme Wilhelm Joos. Pas assez.

Mireille Grosjean

D'après la présentation de **Monsieur Céleste Ugochukwu**, licencié en droit de l'Université de Fribourg et directeur du Conseil de la diaspora africaine de Suisse, lors d'un débat au Musée d'Ethnographie de Neuchâtel le 22 mars 2025.

Une Avivo bien vivante !

Connaissez-vous l'Avivo ? Nous supposons que oui, puisqu'il s'agit de la plus ancienne organisation de retraités de Suisse. Pourtant, ceux qui la connaissent ou même qui en sont membres peinent à restituer les mots exacts à la source de son nom actuel. Il s'agissait, en 1948, de l'«Association des Vieillards, Invalides, Veufs et Orphelins». On se contentera donc de son seul sigle, pour vous en parler plus avant...

D'autres associations de seniors ont vu le jour après elle, mais l'Avivo est la seule à s'engager à fond depuis 75 ans pour la pleine application de l'art. 112, al. 2, let. b, de la Constitution fédérale, qui exige: «*les rentes AVS doivent couvrir les besoins vitaux de manière appropriée*». Or, ce but n'est pas encore pleinement atteint, on le sait tous.

Les membres de l'Avivo s'engagent. Ils prennent position. Ils défendent les aînés et les causes qui les concernent. Pas besoin d'avoir atteint l'âge de la retraite pour en faire partie, d'ailleurs. C'est maintenant, et tous ensemble que ses membres œuvrent les uns pour les autres. Ils assistent à des manifestations et à des conférences. Ils se soutiennent et se renseignent mutuellement. Et pour le reste, ils savent aussi s'amuser. Ils font de la randonnée et des voyages ensemble. Et malgré le sérieux de leurs actions, ils n'oublient pas le jeu, le plaisir d'être ensemble et les joyeux moments partagés. D'où son surnom, par ailleurs: «*Association de défense et de détente des aîné-e-s*» !

Comme le disait Christiane Jaquet-Berger, ex-présidente: «*L'Avivo ne s'est jamais départie de son soutien à l'AVS dont le système par répartition, solidaire, transparent, universel et sûr a permis de faire face à l'augmentation de l'espérance de vie et à traverser les crises. D'emblée, la solidarité et la convivialité ont permis à la jeune association d'alors de développer en toute cohérence de multiples activités de loisirs, de partages et de bénévolat qui font encore aujourd'hui la richesse des quelque 31 sections locales et cantonales que compte l'AVIVO dans notre pays*».

L'AVIVO s'engage aussi pour les femmes. Elle était absolument opposée à l'augmentation de l'âge de leur retraite, par exemple. Les inégalités salariales et les disparités dans l'accès à la retraite péjorent trop souvent la situation des femmes. Il est particulièrement injuste de s'en prendre à l'âge de la retraite des femmes alors que l'on sait à quel point l'économie profite des salaires plus bas qu'elles touchent. La société en général continue d'ailleurs de leur engagement et de leur travail gratuit, dans les domaines des travaux domestiques et de l'aide aux proches. Malgré des avancées certaines en termes d'égalité entre les sexes, ce sont des rôles qui très souvent leur reviennent.

Un de ses membres témoigne: «*Depuis que je suis à l'Avivo, j'ai continué à me battre pour plus de justice, pour moins de basses œuvres des caisses maladies, pour des loyers décents, contre l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, pour une retraite à 60 ans pour les travailleurs du bâtiment, etc. (...)* L'Avivo suisse a beau fêter ses 75 ans, elle n'en reste pas moins toujours combative. Elle continue à monter au créneau pour dénoncer toutes les tentatives de retour en arrière que le Parlement pourrait vouloir faire passer !»

L'Avivo peut-elle jeter fièrement un regard sur les 75 dernières années? «*Nous pensons que oui*» répondent ses membres. Jusqu'à ce jour, son histoire témoigne de plusieurs succès réjouissants malgré certaines défaites douloureuses. Tant au niveau national que dans les cantons et les villes, la capacité de l'AVIVO à organiser des référendums et à lancer des initiatives populaires a porté ses fruits à plusieurs reprises.

Et pour demain ? Voici à titre d'exemple le premier paragraphe de deux prises de positions récentes de l'Avivo, en 2025, sous la signature conjointe de ses deux co-présidentes : Mmes Béatrice Métraux et Anne-Catherine Lyon :

Pour la solidarité intergénérationnelle – non à la surtaxe des seniors

Des primes maladies plus élevées pour les seniors ? C'est la mauvaise idée impulsée par le conseiller national (PLR) Philippe Nantermod. L'AVIVO Suisse, association de défense et détente des retraité-e-s, s'y oppose fermement et réitère son attachement à la solidarité intergénérationnelle, ciment de notre cohésion sociale. [...]

Non à la hausse de la franchise minimale – pour un financement solidaire du système de santé !

Après les hausses continues des primes maladies, probablement appelées à durer et s'accroître avec l'acceptation de la réforme EFAS, voilà qu'un nouveau coup de fouet concocté par la droite du parlement fédéral guette les personnes précaires de notre pays : la hausse de la franchise minimale. [...]

Alors, avez-vous envie d'en savoir un peu plus ? Et peut-être même de soutenir les efforts et le travail de cette vénérable mais vigoureuse association encore très active aujourd'hui ? Ça tombe bien, des sections Avivo organisent toujours quelque chose :

Lausanne : Grâce aux liens entretenus depuis de nombreuses années avec les Transports Lausannois, des **ateliers de formation** pour seniors sont mis sur pied pour apprendre à utiliser leur nouvelle application (*app*). Inscrivez-vous à l'adresse: www.t-l.ch/ateliers-decouverte-utilisez-lapp-tl

Neuchâtel : La **2^e journée cantonale de l'Avivo**. Ne ratez pas cet événement, à La Chaux-de-Fonds, le **22 mai 2025** ! Programme complet et inscription: www.avivo-ne.ch

Chablais : La section du Chablais de l'AVIVO-Vaud organise une sortie au Château de Vuillerens et ses magifiques jardins, puis un repas à Bière jeudi 5 juin 2025. Informations détaillées sur cette page: avivo-vaud.ch/activites/#chablais

Coup de patte Renversement!

Les menées de «l'Axe» Poutine - Trump - Milei - Orban - Netanyahou et de bien quelques autres, sont en train de renverser l'ordre du monde. Pour illustrer ce basculement radical, je cite Elon Musk qui affirme sur les réseaux sociaux que: «l'empathie est l'ennemie de la démocratie». Ce *coup de patte* devrait s'arrêter là et faire place à l'indignation. Mais, il y a malheureusement plus grave. Par exemple: l'annihilation de l'État argentin, déjà bien avancée est plébiscitée par toutes les extrêmes droites de la planète. Celle qui est en cours aux États-Unis rencontre – telle une bougie dans les ténèbres – quelques résistances internes, mais elle inspire et fait bayer d'envie tous les partisans illibéraux du démantèlement de l'État de droit.

Pour que ces grands malades parviennent à leurs fins, il est nécessaire de pratiquer le mensonge généralisé sur tous les sujets, puis coupler les mensonges aux déclarations les plus insensées, puis nier sans retenue la réalité des faits. Encore faut-il museler les médias qui ne se seraient pas dûment prosternés, acheter les parlementaires, corrompre les juges, la police et les Églises, réduire le train de vie des universités, de l'éducation, faire passer Darwin pour un dangereux wokiste, couper les crédits de la recherche scientifique, clore les aides sociales, empêcher les femmes de disposer de leurs corps, faire taire les climatologues, bref en un mot: bannir la vérité, quelle qu'elle soit.

Le «camp de la réaction» se réveille et cause le plus grand tort à notre civilisation. Où faut-il chercher la source de cette explosion cataclysmique? Ce devrait être l'objet d'une grande réflexion à mener avec le sens des nuances et toutes ces qualités qui font défaut aux destructeurs de paix cités plus haut. Mais, je crains que ce ne soit réservé qu'aux historiens d'un lointain futur, ceux qui examineront, sans doute étonnés, ce *momentum*.

Pour le moment, résistons, ne laissons pas ces monstres faire des adeptes chez nous, comme par exemple, des édiles de l'Union Démocratique du Centre, (décidément, je n'arrive pas à comprendre comment on a traduit *Schweizerische Volkspartei* - SVP en UDC), c'est d'ailleurs là un bon exemple de travestissement de la réalité. Par ailleurs, les mots maladroits de la présidente de la Confédération suite aux déclarations absurdes du vice clown à Munich, les préférences électorales avouées de notre ministre M. Rösti pour le candidat républicain doivent nous alerter, d'autant plus que l'UDC ne semble éprouver aucune gêne à applaudir les décisions de la calamiteuse administration américaine.

Si nous ne voulons pas disparaître dans ce maelstrom réactionnaire, la défense de notre ordre social et civilisationnel s'impose. Vous, je ne sais pas, mais moi j'y pense fortement...

Marc Gabriel

Coup de griffe Votre ID s'il vous plaît!

Euh... oui... c'est pour un sondage? Sur quel sujet? Une récolte de signatures pour un référendum sur l'e-ID? Quelle drôle d'idée!

A ma naissance, j'ai reçu un prénom, cette pratique est encore et toujours en vigueur de nos jours, partout dans le monde. Je n'ai aucune envie de le troquer contre un numéro d'identité électronique, je m'appelle Emilie et je ne veux en aucun cas devenir Madame 2902194877F. Vous comprendrez aisément que je suis totalement contre cette idée saugrenue que l'on nomme e-ID ou identité électronique. Et je ne rebaptiserai pas, non plus, mon pauvre chat Gilgamesh en l'appelant 14-18/39-45C...

Moi, je ne veux pas de ce changement, de cette loi. Je préférerais de loin de belles boucles d'oreilles en plastique jaune comme celles que portent les vaches et autres animaux de la ferme. Eh oui, je l'avoue, je suis coquette! Ou bien alors, une très mauvaise idée me vient à l'esprit, pourquoi pas un tatouage puisqu'on y est, mais cela risquerait d'être très mal vu ou perçu par tous ceux qui ont encore en mémoire la Deuxième Guerre mondiale.

Attention aux dérives, car après m'avoir attribué un numéro, est-ce qu'ensuite on y rajoutera également ma bobine? Il est vrai que je suis photogénique, mais la question n'est pas là! Ça ne vous fait pas penser à quelque chose? A un certain pays lointain? La Chine, vous en avez certainement entendu parler. Eh bien là-bas, ils sont très en avance dans ce domaine. Croyez-vous qu'il puisse y avoir une sorte de mimétisme? Pire, une contagion sans fil, par WiFi? Et comment vont faire toutes les personnes qui n'ont pas, ou ne veulent pas posséder un téléphone portable, un ordinateur ou une tablette? Bref, toutes celles qui ne sont pas connectées, je veux parler des Extranutes. Deveniront-elles des sans-papiers?

Sur le site de l'Office Fédéral de la Justice... j'ai regardé une vidéo sur le sujet, histoire de m'informer, de ne pas mourir idiot. J'y ai vu une belle infirmière, ou une guerrière armée d'un bouclier sur lequel est peint le drapeau suisse. Dans l'autre main, elle tient une longue baguette, à moins que ce soit un fouet ou un lasso... Et juste derrière elle, on peut déjà imaginer que se cache un petit malin, un hacker prêt à pirater les données de la population tout entière. Je plaisante, je sais bien qu'il s'agit de la figure héraldique qui est gravée sur les pièces de monnaie helvétiques.

Paranoïaque, moi? Mais, pas le moins du monde! Je plaisantais. Ah bon? Vous m'avertissez que ce ne sera bientôt plus permis... Vous me dites que mes propos risqueraient bien d'être enregistrés par le biais de mon téléphone? Dans ce cas-là, je jette mon appareil! Poubelle!

Emilie Salamin-Amar

le samedi 21 juin 2025, à Yverdon (à 14:30)

Chères et chers ami-e-s de L'Essor: ceux et celles d'entre vous qui avez participé à notre précédente «**journée**» (*il y a dix-huit mois*) à Yverdon, se souviennent d'une assemblée ayant réuni plus d'une vingtaine de personnes, d'un moment convivial passé ensemble à midi, d'une intéressante présentation du MIR – Mouvement international pour la réconciliation et d'un atelier commun d'écriture de «bonnes nouvelles», pour clore l'après-midi.

Le 21 juin prochain, nous vous attendons à nouveau, au même endroit* pour notre Journée de L'Essor, incluant notre assemblée générale.

Lors de celle-ci, nous aurons l'occasion de vous présenter la petite dizaine de personnes qui forment maintenant notre Comité, en 2025. Comme pour toute assemblée générale digne de ce nom, il y sera question de nominations au Comité, des statuts et de la présentation des comptes. Mais nous comptons aussi vous faire part de nos projets pour l'avenir de votre journal. Des détails supplémentaires seront communiqués avant l'assemblée aux personnes inscrit-e-s.

Avant la rencontre, il sera possible pour ceux et celles qui le souhaitent de manger sur place à midi, au Café-restaurant **Le Tempo** qui jouxte

* Maison des Associations

Quai de la Thièle 3, Yverdon-les-Bains

notre salle de réunion. Divers membres de notre équipe y seront pour vous accueillir et manger avec vous.

Après l'assemblée elle-même, nous aurons le plaisir d'assister à une présentation du **journaliste et photographe-animalier monsieur Alain Prêtre**, nouvellement arrivé dans notre équipe. Sa présentation s'intitulera :

Le loup, ange ou démon ?

Alain nous parlera donc du loup, de son retour dans notre pays et des questions spécifiques que cela soulève. Il y sera question de notre responsabilité envers le monde sauvage, évidemment... Le tout agrémenté des magnifiques photos dont il a le secret !

Vous savez déjà que vous viendrez à cette journée ? Ne manquez pas de vous inscrire (ou de vous pré-inscrire) dès maintenant, par courrier, courriel, téléphone ou SMS (cf. page 12)... Mais le plus simple (aussi pour nous) est de vous inscrire en remplissant notre formulaire en ligne.

journal-lessor.ch/21juin

↑ ↑ ↑

À bientôt !

L'Équipe du Journal



Le TOUT

Sous les hautes marches
de l'échelle de la création,
je cherche, tâtonnant, le cœur en alerte.

Oui, je cherche, de jour comme de nuit,
le mot par lequel tout est parti,
celui qui mit en marche le monde
pour des milliards d'années.
Je cherche encore, et en vain.

Je n'aperçois que l'illisible
et l'indéchiffrable.

Ah ! que ne vois-je la poussière,
la poussière de l'indéfinissable,
la poussière de toutes les poussières !

À l'heure du TOUT, gros de l'air,
du feu, des eaux et de la terre,
ce TOUT non encore éclaté
mais déjà père de l'Univers.

À cette heure-là, est-ce le feu
mitonnant la germination
du monde qui scella tous
les mystères que l'homme
tentera de percer
jusqu'à son dernier souffle ?

**Pierrette
Kirchner-Zufferey**

ERRATUM

Dans notre n° précédent, notre ami Pjotr mentionnait, en page 7, la récente période de paix en Europe, que j'ai ensuite transcrite en ces termes :

« (...) *quelques décennies sans guerres ouvertes, comme ce dont nous avons pu bénéficier en Europe (de 1945 à 1995)* »

J'ai écrit 1995, car il s'agissait de la guerre d'ex Yougoslavie, évidemment. Or, on nous signale que la paix a pris fin avec le **début** de cette guerre, non avec sa fin. Il fallait donc lire **1992**.

En 1995, c'était le génocide de Srebrenica. Vu l'ampleur du massacre, c'est l'année phare que ma mémoire m'a restituée en transcrivant l'interview. *Mea culpa*. C'était il y a 30 ans, mais ça n'excuse rien; je n'aurais pas commis cette bévue pour '14-'18 ni pour '39-'45, je suppose.

D'où mes excuses aux survivants, aux sympathisants, aux historiens... et à Pjotr.

— MBe

UNE HISTOIRE POLITIQUE DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE EN SUISSE

Olivier Meuwly, Éditions Livreo-Alphil

A lors que la démocratie ne concerne plus qu'un quart de la population mondiale, Olivier Meuwly analyse l'histoire de la démocratie directe dont la Suisse aime s'honorer. En un peu plus de 120 pages, il explique que ce système ne s'est pas réveillé un beau jour. En effet, l'usage de l'initiative populaire et du référendum répond à une série d'événements et de conflits que les Suisses ont préféré résoudre par le dialogue.



Aujourd'hui, le système suisse est apprécié, bien que la participation aux votations et aux élections soit en constante diminution (un tiers seulement de votants aux récentes élections cantonales neuchâteloises). Les scrutins auxquels sont conviés les citoyennes et les citoyens suisses apportent une contribution décisive à la cohésion du pays. On peut élire à droite et voter à gauche. Ou vice-versa. Les droits populaires constituent le socle sur lequel s'est édifié un pays qui s'est trouvé une unité à travers ses institutions.

Conclusion de l'auteur: « Le système dit de milice qui rejette l'idée du politicien professionnel (malgré quelques exceptions légitimes), représente l'aboutissement de la démocratie directe, où tout citoyen peut se prononcer sur des objets dont il n'est pas forcément spécialiste. La politique appartient ainsi réellement à tout le monde ».

Rémy Cosandey

DES REGARDS ET DES MAUX

François Pilet, médecin de famille, Éditions Favre

Mais quel excellent ouvrage que voilà et quelle agréable lecture ! Pas seulement parce qu'on se fait vieux et qu'on apprécie qu'un médecin humaniste sache mettre en mots... nos maux. Ni à cause de son regard profond de sagesse, ressortant des entretiens donnés à la télé, lors de la parution du livre. Mais plutôt parce qu'en lisant les réflexions du Dr Pilet dans ce livre qu'il vient de publier, parsemé d'anecdotes et de souvenirs de ses longues années de pratique de la médecine, on se surprend à penser, page après page: « *Bon sang, c'est le genre de médecin généraliste que j'aurais aimé avoir comme médecin de famille !* »

Mais, bien sûr, je ne le connais pas personnellement. J'espère qu'il me pardonnera quand même d'emprunter si cavalièrement ce passage de son prologue: « *Ainsi en médecine: le savoir, qui progresse sans cesse grâce à la science, est certes indispensable, mais loin d'être suffisant pour connaître et comprendre le patient qui nous fait face et pour prendre des décisions, avec lui, à son sujet. Connaître implique une relation [...] Qui dirait "Je sais cette personne", lorsqu'il la connaît ? On perçoit bien là que la distinction entre savoir et connaissance n'est pas une futilité du langage* ». Pour ensuite citer Christian Bobin: « *Ce que l'on sait de quelqu'un empêche de le connaître* ».

Ne dévoilons pas plus avant le contenu du livre, mais espérons que ces mots de son éditeur cette fois, vous donneront envie de le commander auprès de votre libraire préféré: « *Récits drôles ou poignants et réflexions sur le sens du métier se répondent et s'entremêlent autour d'un fil rouge: comment offrir une présence de qualité, présence face à face ou côte à côte, une attention à l'autre telle qu'une vraie rencontre ait lieu et permette, dans la mesure du possible, de soulager la souffrance? Au-delà de la fabuleuse technologie que les progrès de la science nous offrent aujourd'hui, malgré elle parfois, une médecine de la personne reste possible et se révèle même plus indispensable que jamais* ».



